

# **INFORMATIONS PRATIQUES CHŒUR DE L'ONPL**

## **CHEF DE CHŒUR : VALERIE FAYET**

À titre d'information : durant la saison 2017/2018 :

- Répétitions hebdomadaires le lundi soir à Angers (20h30 à 23h00 ONPL Maison des Arts, salle Pierre Dervaux) ou le mardi soir à Nantes (20h30 à 23h00 – Auditorium Brigitte Engerer - Nouveau Lycée Nelson Mandela Ile Beaulieu) – hors vacances scolaires.

- Répétitions TUTTI (Angers ou Nantes) une quinzaine dans l'année soit un dimanche entier, soit un soir de semaine.

**L'assiduité des choristes aux répétitions est demandée par Valérie FAYET.**

\*\*\*\*\*

- Il faut compter 2 à 4 concerts par programme (avec 2 répétitions Chœur seul et 1 à 3 répétitions Chœur/Orchestre réparti sur les 15 jours précédant le premier concert).

- Un transport en car est organisé par l'ONPL dans les Pays de la Loire aux départs d'Angers et de Nantes pour les répétitions en TUTTI et les concerts.

- Depuis septembre 2005, l'Orchestre National des Pays de la Loire a mis en place une formation de technique vocale hebdomadaire gratuite pour les choristes. Les professeurs sont Léonor Leprêtre et Christine Monimart à Nantes, Emilie Husson à Angers et Corinne Bahuaud à Saint Nazaire.

- Des remboursements de frais de transport sont prévus pour les choristes qui habitent à 50 km et plus des lieux de répétition et concert (30 euros par date). Des repas sont également défrayés aux chanteurs du chœur les jours de concert et de répétition avec orchestre (15 euros par repas).

Si un choriste choisit délibérément d'assister à une répétition dans l'autre ville que sa ville de résidence (Angers ou Nantes), il n'y a pas de remboursement de transport.

- Un week-end d'été de répétitions du Chœur est prévu fin août (25 et 26 août 2018) - il est obligatoire.